

Rapport de qualité : Enquête Nationale sur l'Emploi

Rubriques	Références SIMS et Contenu
Introduction	<p>L'Enquête nationale sur l'emploi (ENE) est une enquête par sondage auprès des ménages qui vise à déterminer la situation de la population en âge d'activité vis-à-vis au marché de travail. Depuis son lancement en 1976, l'ENE représente la principale source d'informations sur le marché du travail au Maroc. Elle vise à fournir un diagnostic sur la situation et l'évolution de l'activité, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au niveau national et au niveau des régions. Elle permet aussi de désagréger la main-d'œuvre selon des caractéristiques individuelles telles que le sexe, l'âge, le diplôme ainsi que des informations sur les emplois occupés par les personnes (la profession, statut professionnel, secteur d'activité, le type de contrat du travail...).</p>
Contenu	<p>3.1. Description des données : La principale variable de l'Enquête Nationale sur l'Emploi est le type d'activité de la population.</p> <p>3.2. Système de classification :</p> <ul style="list-style-type: none"> . L'activité économique est classée selon la Nomenclature Marocaine des Activités 2010 (NMA 2010), qui est en concordance avec la Classification Internationale Type, par industrie de toutes les branches d'activités économiques (CITI Rév. 4). . La profession est classée selon la Classification analytique marocaine des professions de 2014 (NAP 2014), qui s'inspire de la Classification Internationale type des professions du BIT de 2008 (CITP-08). . Le diplôme est classé selon la Classification nationale marocaine des diplômes 2014 (NND 2014), qui s'inspire de la Classification internationale type de l'éducation de l'UNESCO de 2010 (CITE 2011). <p>3.3. Couverture sectorielle : Non pertinent.</p>

3.4. Concepts et définitions statistiques :

Population active : Ensemble des personnes disponibles pour la production des biens et services, qu'elles soient actives occupées ou à la recherche d'un emploi.

La population active occupée comprend toutes les personnes, âgées de 7 ans et plus, participant à la production de biens et services, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence spécifiée et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur travail pour un empêchement temporaire. Il s'agit d'un concept large qui englobe tous les types d'emplois, y compris le travail occasionnel, le travail à temps partiel et toutes les formes d'emplois irréguliers.

La population active en chômage est constituée des personnes âgées de 15 ans et plus, qui n'ont pas une activité professionnelle et qui sont à la recherche d'un emploi. La notion de recherche d'un emploi est utilisée au sens large. Ainsi, les enquêtés qui avancent une raison de "non recherche" qui est indépendante de leur volonté, sont considérés comme chômeurs (personnes découragées par la recherche active).

La population inactive : Est considérée inactive toute personne qui n'est ni active occupée, ni en chômage.

La population active occupée sous-employée est constituée :

- des actifs occupés âgés de 15 ans et plus disposés à faire des heures complémentaires, disponibles pour le faire et ayant travaillé au cours de la semaine de référence moins de 48 heures ;
- et des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, ayant travaillé plus que le seuil fixé ci-dessus non classés selon le critère précédent et qui sont à la recherche d'un autre emploi ou disposés à changer d'emploi pour l'une des deux raisons suivantes :
 - . Inadéquation de leur emploi avec leur formation ou leur qualification ;
 - . Insuffisance du revenu procuré par leur travail.
- Le taux d'activité est la part des personnes actives âgées de 15 ans et plus qui participent ou cherchent à participer à la production de biens et services dans la population totale âgée de 15 ans et plus donnée.
- Le taux d'emploi : il exprime la part de la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans la population totale âgée de 15 ans et plus une population donnée.
- Le taux de chômage : il exprime la proportion de chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus.
- Le taux de sous-emploi : c'est le rapport de la population sous-employée âgée de 15 ans et plus à la population active occupée du même âge.

3.5. Unité statistique : individu, en tant que membre d'un ménage échantillonné.

3.6. Population statistique : l'ensemble des résidents sur le territoire national, vivant en logement ordinaire : c'est-à-dire les personnes présentes à leur résidence principale au moment de l'enquête ou temporairement absentes pour une période inférieure à six mois. Les non-résidents et les personnes résidant dans des ménages collectifs (casernes militaires, centres sociaux, maisons d'arrêt, etc.) sont exclus du champ de l'enquête.

3.7. Zone de référence : Maroc.

3.8. Couverture temporelle : les données sont disponibles depuis 1999 pour l'ensemble du pays (urbain et rural).

3.9. Période de base : Non pertinent.

4. Unité de mesure : La personne (les chiffres de l'ENE sont diffusés à la fois en nombre de personnes (arrondi au millier le plus proche, sous réserve de cohérence des sommes) et en pourcentage (arrondi à la première décimale).

	<p>5. Période de référence : Les chiffres annuels diffusés représentent l'ensemble de l'année civile. Les chiffres trimestriels diffusés représentent l'ensemble du trimestre civil. L'activité est mesurée en référence à une semaine mobile, qui est la semaine qui précède le jour de l'interview.</p> <p>6.1. Actes juridiques et autres accords : L'article 8 du décret-loi royal n° 370-67 (du 5 août 1968) sur les recherches statistiques et la confidentialité des données statistiques.</p> <p>9. Fréquence de diffusion : Trimestrielle et annuelle</p> <p>16. Coût et charge : Afin de réduire la charge pesant sur les ménages enquêtés, un tiers de l'échantillon est renouvelé chaque année.</p> <p>19. Commentaires : Aucun</p>
<p>Traitement statistique</p>	<p>18.1. Données sources : L'enquête couvre près de 90 000 ménages (30 000 en milieu rural) représentant les différentes couches sociales et régions du pays. L'échantillon de l'enquête comprend quatre sous-échantillons trimestriels indépendants. Le plan d'échantillonnage est basé sur l'échantillon-maître, mis à jour suite à la réalisation du Recensement Général de la population et de l'Habitat de 2014. Il s'agit d'un échantillonnage stratifié à trois degrés. Les unités de premier comprennent toutes les unités primaires (UP) de l'échantillon-maître. Chacune de ces unités est une zone géographique avec une moyenne de 300 ménages et des limites clairement identifiables. Chaque UP est divisée en unités secondaires (US) d'environ 50 ménages chacune, pour obtenir 6 US de chaque UP pour les besoins de l'enquête pendant la période intercensitaire. Chaque année, les UP sont représentées par l'une de leurs US. Après avoir dénombré tous les ménages d'une US, un échantillon de 20 ménages est aléatoirement tiré. Pour surmonter les aspects aléatoires du tirage, une première stratification dichotomique consiste à faire la distinction entre le milieu urbain et le milieu rural, dans la mesure où les phénomènes socio-économiques ne se présentent pas de la même manière dans les deux zones. La différence entre ces deux milieux est souvent la raison d'un plan d'échantillonnage distinct pour chacun d'eux. Les critères de stratification des unités d'échantillonnage varient donc selon le milieu. Pour les unités urbaines, les critères retenus sont le découpage administratif en régions, provinces et le type de logement. Pour les zones rurales, les unités primaires ont été stratifiées selon la région et la province (chaque province constitue une strate). Mise à jour de l'échantillon : Pour chaque passage d'enquête annuelle, une unité secondaire, représentée par une grappe de ménages, est sélectionnée avec une probabilité égale au sein des unités primaires. Un tiers de l'échantillon est renouvelé chaque année.</p> <p>18.2. Fréquence de collecte des données : La collecte des données est étalée sur l'année.</p> <p>18.3. Collecte des données : La collecte des données est effectuée par interview face-à-face en se basant sur la méthode de collecte assistée par ordinateur (CAPI) qui assure aussi une vérification automatique de la cohérence des informations collectées.</p>

	<p>18.4. La validation des données : Le contrôle de validité et de cohérence des données collectées est effectué directement au moment de l'entretien. Lorsque les informations saisies ne respectent pas le champ des valeurs attendues ou incohérentes avec les valeurs précédemment saisies, l'enquêteur est averti par des messages pour corriger les informations saisies. Les données sont soumises à d'autres processus de vérification et d'imputation une fois qu'elles parviennent aux superviseurs de terrain et au niveau central. Les phases d'édition et d'imputation du traitement impliquent l'identification d'éléments d'information logiquement incohérents ou manquants. Comme la valeur réelle de chaque entrée sur le questionnaire n'est pas connue, l'identification des erreurs ne peut se faire qu'en reconnaissant des incohérences évidentes (par exemple, un répondant de 15 ans qui est enregistré comme ayant travaillé pour la dernière fois en 1940). Les méthodes d'imputation employées pour l'ENE comprennent l'imputation hot-deck (donneur) déterministe et hiérarchique. Lorsque des erreurs ou des omissions sont détectées, les éléments erronés ou manquants sont remplacés par l'imputation de valeurs logiquement cohérentes. Les changements de contrôle et d'imputation sont enregistrés et cette information est utilisée pour informer les enquêteurs des erreurs commises dans le passé afin de les éviter à l'avenir.</p>
	<p>18.5. Compilation de données : Les poids de sondage sont obtenus comme étant l'inverse des probabilités de sélection des ménages. La non-réponse des ménages est surmontée en ajustant les poids des ménages répondants dans la même unité primaire (UP). Cet ajustement suppose que les caractéristiques des ménages répondants ne sont pas significativement différentes de celles des ménages non répondants. L'ajustement final du poids est effectué de sorte que les estimations de la population issues de l'enquête soient conformes aux totaux issus des projections de la population du CERED, et ce selon l'âge, le sexe, la région et le milieu de résidence.</p>
	<p>18.6. Ajustement : La non réponse et le redressement par les projections de la population et des ménages.</p>
<p>Pertinence</p>	<p>12.1. Besoins de l'utilisateur : L'ENE est la principale source nationale de données pour le suivi du marché du travail. Elle est particulièrement adaptée pour la réalisation des études sur la situation détaillée des personnes sur le marché du travail. Les données de l'ENE sont utilisées par les différents départements gouvernementaux pour l'évaluation et la planification des programmes de l'emploi au Maroc. Les données de l'ENE sont également utilisées par les analystes du marché du travail, les économistes, les consultants, les planificateurs, les prévisionnistes et les universitaires.</p> <p>12.2. Satisfaction des utilisateurs : Des consultations avec les utilisateurs des organismes gouvernementaux ainsi qu'avec les utilisateurs au sein du HCP sont parfois menées. Ainsi, des questions sont ajoutées au questionnaire de l'ENE pour répondre à leurs besoins pertinents.</p> <p>12.3. Exhaustivité : Il n'y a pas encore de réglementation au Maroc sur l'exhaustivité des données de l'ENE. Toutefois, L'ENE aspire à être l'enquête la plus pertinente et la plus complète possible, en prenant constamment en compte les retours des utilisateurs.</p>

<p>Accessibilité et fiabilité</p>	<p>13.1. Précision globale : Étant donné que l'ENE est une enquête par sondage, toutes les estimations sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage et d'observation. En 2019, le taux de réponse était de 96 % des ménages éligibles, ce qui est un taux très élevé par rapport aux enquêtes main d'œuvre, réalisées par les offices statistiques étrangers.</p> <p>13.2. Erreur d'échantillonnage : la taille de l'échantillon est suffisante pour estimer les principaux indicateurs au niveau national et régional avec une marge d'erreur acceptable.</p> <p>13.3. Erreur non due à l'échantillonnage : Des erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent survenir à n'importe quelle étape de la collecte et du traitement des données de l'ENE. Il comprend les erreurs de non-réponse, les erreurs de réponse, les erreurs lors de l'interview et d'autres types d'erreurs lors du traitement. La non-réponse à l'ENE est très réduite, représentant en moyenne environ 4 % des ménages cibles. Les enquêteurs font tous les efforts raisonnables pour conduire les interviews de l'ENE auprès des membres des ménages éligibles. Chaque trimestre, après que toutes les tentatives pour obtenir des interviews aient été faites, il reste un petit nombre de ménages non-répondants. Un ajustement de poids est appliqué pour tenir compte des ménages non-répondants. L'erreur de réponse est réduite en choisissant, dans la mesure du possible, le membre du ménage le plus apte à répondre au nom du ménage, et idéalement en interrogeant chaque membre. Il est également réduit en travaillant avec un personnel de terrain régulier. Les enquêteurs sont bien formés pour s'assurer que les erreurs sont minimales et de nature non systématique. En plus de cela, des contrôles de validité et de cohérence sont programmés dans le système de collecte pour réduire encore plus les erreurs de réponse.</p>
<p>Respect des délais de publication et ponctualité</p>	<p>14.1. Ponctualité : L'ENE ne publie que les chiffres définitifs selon un calendrier précis. Les données trimestrielles sont publiées 33 jours après la fin d'un trimestre et les données annuelles sont publiées 33 jours après la fin du quatrième trimestre.</p> <p>14.2. Ponctualité : Les statistiques sont publiées en respectant la date prévue de diffusion.</p>
<p>Cohérence et comparabilité</p>	<p>15.1. Comparabilité – géographique : L'ENE est conforme aux normes et recommandations statistiques du BIT. Cela signifie que l'ENE assure une meilleure comparabilité des statistiques du marché du travail au niveau international.</p>

	<p>15.2. Comparabilité dans le temps : En 1976, le Maroc a lancé une grande enquête sur la situation de la population sur le marché du travail. Cependant, elle n'a été menée qu'une fois par an au printemps (d'avril à juin), exclusivement en milieu urbain, auprès de 16 000 ménages. En 1984, l'ENE est menée en continu tout au long de l'année afin de prendre en compte les effets saisonniers. De plus, la taille de l'échantillon annuel a été étendue à 32 000 ménages. En 1999, le champ de l'enquête a été étendu aux zones rurales. Près de 16.000 ménages ruraux ont été ajoutés à l'échantillon, pour atteindre 48.000 ménages. Cela a permis de commencer à produire des chiffres trimestriels. En outre, les ménages sont interrogés deux fois (sur deux années consécutives) pour réduire la charge pesant sur les ménages). En 2006, la méthodologie et le questionnaire de l'ENE ont été considérablement modifiés et la taille de l'échantillon a été à nouveau élargie, pour atteindre 60 000 ménages. En 2007, la méthode de collecte des données a été basculée vers la méthode CAPI. En 2017, de nouveaux changements majeurs ont été apportés à la méthodologie de l'ENE pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs et le schéma de rotation est passé de deux à trois vagues (sur trois années consécutives). La taille de l'échantillon a été élargie à 90 000 ménages afin de fournir des chiffres plus fiables au niveau régional.</p> <p>15.3. Cohérence – domaine croisé : L'ENE permet de mesurer le type d'activité (emploi, chômage, inactivité) conformément aux normes établies par le Bureau International du Travail (BIT) à l'aide d'un ensemble de questions très détaillées. Ces questions permettent de comptabiliser toutes les personnes ayant exercé une activité à caractère économique parmi la population active occupée, ainsi que les travailleurs temporairement absents du travail. Les questions sur l'emploi de l'ENE se réfèrent à une semaine de référence mobile tout au long de l'année, en fonction de la date de l'entretien.</p> <p>15.4. Cohérence – interne : L'ENE compile des statistiques à source unique, basées sur les données collectées par la méthode CAPI, qui comporte des contrôles de cohérence. La cohérence des données est vérifiée à différents niveaux, de l'enquêteur jusqu'au niveau central. Par conséquent, les données de l'ENE sont cohérentes en interne.</p>
<p>Accessibilité et clarté</p>	<p>7.1. Confidentialité – politique : Arrêté royal sur la loi no. 370/67 du 10 Joumada I 1388 (5 août 1968) sur les études statistiques.</p> <p>7.2. Confidentialité – traitement des données : Dans le processus de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données statistiques de l'ENE, le HCP garantit pleinement la confidentialité des données soumises par les répondants.</p> <p>8.1. Calendrier de diffusion : les chiffres de l'ENE sont publiés conformément au calendrier du NSDD du FMI.</p> <p>8.2. Accès au calendrier de diffusion : Le calendrier est disponible sur le site Web suivant du FMI : https://dsbb.imf.org/sdds/country/MAR/advance-release-calendar-base.</p> <p>8.3. Accès des utilisateurs : les chiffres de l'ENE sont diffusés à tous les utilisateurs le site du HCP, en publiant un communiqué de presse. Dans le même temps, le communiqué de presse est également envoyé par courrier électronique aux médias. Le communiqué de presse est publié en arabe et en français.</p>

	<p>10.1. Communiqué de presse : Diffusé sur le site du HCP, dans la rubrique suivante : https://www.hcp.ma/Emploi-chomage-activite_r123.html</p>
	<p>10.2. Publication Chiffres clés (trimestriels/annuels) : https://www.hcp.ma/downloads/Activite-emploi-et-chomage-Principaux-indicateurs_t21667.html Rapports trimestriels : https://www.hcp.ma/downloads/Activite-emploi-et-chomage-trimestriel_t13038.html Rapports annuels des premiers résultats : https://www.hcp.ma/downloads/Activite-emploi-et-chomage-premiers-resultats-annuel_t13036.html Rapports de synthèse annuels : https://www.hcp.ma/downloads/Activite-emploi-et-chomage-rapport-de-synthese-annuel_t13037.html</p>
	<p>10.3. Base de données en ligne : Les chiffres clés annuels sont disponibles dans l'entrepôt de données HCP (BDS) : http://bds.hcp.ma</p>
	<p>10.4. Accès aux microdonnées : Non disponible.</p>
	<p>10.5. Autre : Aucun.</p>
	<p>10.6. Documentation sur la méthodologie : Certaines définitions utilisées dans l'ENE sont disponibles sur le site du HCP, dans la rubrique suivante : https://www.hcp.ma/glossary/Activite-emploi-et-chomage_gi2090.html</p>
	<p>10.7. Documentation qualité : Non disponible.</p>
Contact	<p>1.1. Organisme de contact : Haut-Commissariat au Plan du Maroc</p>
	<p>1.2. Unité à contacter : Division des Enquêtes sur l'Emploi</p>
	<p>1.3. Nom du contact : (1) Mahjoub Aaibid (2) Ali Saoud</p>
	<p>1.4. Fonction de personne de contact : (1) Chef de la Division des Enquêtes sur l'Emploi (2) Chef de service d'exploitation des données statistiques</p>
	<p>1.5. Adresse de contact : Rue Mohamed Belhassen Elouazzani, Haut Agdal, B.P. 178, 10001, Rabat, Maroc</p>
	<p>1.6. Adresse e-mail de contact : (1) m.aaibid@hcp.ma (2) a.saoud@hcp.ma</p>
	<p>1.7. Téléphone de contact : +212 (0)5 37 27 29 00</p>
	<p>1.8. Numéro de fax de contact : +212 (0)5 37 77 32 17</p>